



La Vovraysienne

Sommaire :

- Edito du Maire
- Une deuxième rentrée réussie
- Voirie
- Projets en réflexion
- Ça bouge à Vovray
- AMAP 100 Bornes
- Etat Civil
- Divers

Edito du Maire

Mesdames, Messieurs,
Une année s'achève, traversée par une situation autant improbable qu'inattendue. Nous souhaitons tous une fin rapide et espérons que ce ne sera qu'un mauvais souvenir.

La situation sanitaire liée à la mise en place tardive des nouveaux élus suite aux élections, fait que l'activité communale s'en est trouvée ralentie.

Les élus travaillent. De nom-

breux projets sont en réflexion et pourront j'espère débiter en 2021.

Vu le contexte, je ne pourrai malheureusement pas cette année vous inviter pour vous présenter mes vœux et partager un moment de convivialité. Ce n'est que partie remise.

Je vous souhaite à tous de très belles fêtes et une belle année 2021.

Bien à vous,
Votre maire, Xavier BRAND



Une deuxième rentrée réussie

111 enfants ont repris mardi 1er septembre le chemin de l'école avec l'ouverture d'une nouvelle classe de maternelle. Notre groupe scolaire se compose donc de 5 classes réparties de la manière suivante.

Petite Section	22 élèves
Moyenne/Grande Section	22 élèves
Grande Section et CP	20 élèves
CE1/CE2	24 élèves
CM1/CM 2	23 élèves



Un des projets de l'année s'intitule « La Nature sur un plateau » et vise à sensibiliser les élèves à l'environnement et à la conservation des milieux naturels sur le plateau des Bornes.
« Une bonne année masquée à nos écoliers et au corps enseignant! ».



Micro-crèche « mes premiers pas »

Histoire du projet

De 2017 à 2019 Sonia Robert la Gestionnaire de la Structure du Sappey, s'est lancée dans le projet d'ouverture d'une Micro Crèche.

Ce n'est qu'en octobre 2019 que la Micro-Crèche du Sappey a vu le jour.

En août 2020, une seconde structure a ouvert sur la commune de la Muraz. En janvier, ce sera non moins de 14 collaborateurs au total qui feront partie de l'équipe « Mes Premiers Pas ».

La première année fut une année de structuration : La Micro-Crèche trouve son identité et son rythme de croisière. Malheureusement, le confinement est passé par là, et ce n'est que le 11 mai 2020 que les équipes ont le petit plaisir de retrouver leurs tons.

Le projet pédagogique

Mes Premiers Pas, souhaite avoir dans ses équipes de professionnels, une harmonisation des pratiques. Pour ce faire, pour

toute l'équipe composée de : l'infirmière puéricultrice, des auxiliaires de crèche, des auxiliaires de puériculture, des apprentis....

Chacune se voit proposer une formation en e-learning de 19h, de DUNOD formation, se nommant « les fondamentaux de la



petite enfance ».

Les équipes ont également suivi une formation au portage, et pourront ainsi dès janvier 2021, au gré des besoins des enfants, les porter en écharpe pour répondre à leur besoin d'affection, tout en pouvant s'occuper d'autres petits en même temps. De nombreuses formations sont prévues



au cours des 3 premiers trimestres 2021, afin de pouvoir commencer en septembre 2021 à proposer « le signe avec moi », ainsi qu'un « espace Snoezelen » dans chacune des structures.

Les bonnes nouvelles!

Il reste encore quelques places à la crèche du Sappey pour le premier semestre de 2021 !
Pour faire une demande, voici le mail :
mespremierspas74@gmail.com.

Voirie

Des travaux de voirie ont été réalisés, suivis par Christophe Gaillard et Jérémie Laverrière.

ROGIN

Afin de gérer les eaux pluviales sur la partie haute du chemin rural, la commune a validé le devis de l'entreprise Colas pour un montant de 3 765.00 € HT. Les riverains, directement concernés, ont pris en charge une partie des travaux (enrobés).

Des travaux de gestion des eaux pluviales ont également été réalisés plus bas sur Rogin, par l'entreprise COLAS pour un montant de 7 195.00 € HT. Une grille a été installée au niveau de la construction de M. BRAND et Mme DUPRAZ pour l'évacuation des eaux pluviales propre à leur ouvrage, grille prise en charge financièrement par les propriétaires.



SALLANJOUX

Toujours pour des problèmes d'évacuation des eaux, le chemin rural menant à la maison de Mme Fremont, a fait l'objet de travaux (création de fossé et d'enrobés) d'un montant de 1380,00€ HT pour la commune.

Mme Fremont a eu un devis à sa charge.

Zone de croisement route de Sallanjoux : Des travaux de busage et remblaiement sont réalisés pour créer des zones de croisement et sécuriser la route de Sallanjoux. L'entreprise Colas a réalisé les enrobés pour un devis accepté d'un montant de 1 700.00€ HT.



CHEZ QUETAND

Les enrobés seront réalisés en 2021 au printemps en même temps que les travaux de voirie de la route de Cruseilles car ils seront pris en charge par le Conseil Départemental. Un arrêté a été pris pour déplacer les limites d'agglomération car les panneaux seront déplacés dans les portes d'entrée du hameau au niveau des totems.

Aujourd'hui, les luminaires et radars sont posés, les trottoirs et un fossé sont réalisés.



CHEF-LIEU

Un marquage « cimetière » est inscrit sur les quatre places devant le cimetière (devis de 270€ HT), permettant d'insister sur le fait que ces places sont réservées et ne doivent pas faire l'objet de stationnement permanent.

Une rampe a été installée au niveau du sous-sol de la mairie à la place des trois marches d'escalier pour que les personnes à mobilité réduite puissent accéder aux locaux. Au niveau des escaliers extérieurs, un éclairage par détecteurs améliore également l'accès.

ROUTE DES BORNES

Si les effets de portes sont efficaces chez Quétand, il sera étudié la possibilité de mettre en place cette signalétique route des Bornes où la vitesse est également un problème.

Dans un premier temps, il sera envisagé de faire marquer une bande de part et d'autre de la voie, route des Bornes, au printemps, pour permettre aux cyclistes et piétons de circuler et pour ralentir la vitesse, projet qui devra être validé par le Conseil Départemental.

Brève : Chemin rural du Vernay

Suite à la découverte désagréable par des promeneurs sur la voie verte d'un dépôt sauvage de restes de toiture, la commune a dû faire intervenir la société Asoléo pour réaliser un diagnostic amiante d'un coût de 360€. Fort heureusement, l'analyse s'est avérée négative mais nous encourageons encore une fois chacun à

faire preuve de civisme pour le bien de la communauté.



Projets en réflexion

**Création d'une buvette permanente
avec bloc sanitaire aux alentours de l'Agorespace**

Cabane à livres

Echange et partage intergénérationnels

Ça bouge à Vovray !

Malgré cette année particulière qui a restreint nos mouvements et nos déplacements, Vovray-en-Bornes est une commune dynamique et les idées d'activités physiques ne manquent pas.

Une activité yoga avait vu le jour début 2020, dans une salle de la nouvelle école et rencontré un franc succès. Stoppée par le premier confinement, l'activité a repris en septembre dans l'ancienne école cette fois, avec des cours les lundis et jeudis soir.

N'hésitez pas à contacter Ségolène Wolf pour plus d'informations : yogasegolene@gmail.com ou 06 14 52 51 20.

Sport encore, un groupe de vovrayiennes a lancé en septembre, dans l'ancienne école, deux séances hebdomadaires de renforcement musculaire. Quarante-cinq minutes de Fitness, motivées par un coach sportif via des cours en ligne. La fermeture des lieux clos et des activités sportives a interrompu l'activité, qui devrait reprendre dès que possible.



yoga
à Vovray en Bornes

Pour calmer le mental,
Adoucir les tensions du corps,
Prendre du temps pour soi

Association
chrysalide et évolution
vous propose des cours pour adultes :

le lundi soir : 18h30-19h30
19h40-20h40

le jeudi soir : 19h-20h

Salle de l'ancienne école
A partir du lundi 21 septembre

améliore le sommeil
soulage les problèmes de dos
renforce les muscles en profondeur
apporte de la souplesse
favorise la détente et la sérénité
favorise l'équilibre du mental et du corps
aide au mieux-être

100€ pour 30 cours

Renseignements auprès de
Ségolène Wolf - 06 14 52 51 20

AMAP 100 Bornes

L'AMAP 100 BORNES est officiellement créée.

Mais qu'est-ce qu'une AMAP ?

Une AMAP c'est : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. Le principe de l'AMAP est vieux comme le monde. Il s'agit de mettre en relation des producteurs locaux et des clients consommateurs.

L'initiative de la création de cette AMAP a été lancée par 2 maraîchers et des habitants du Sappey, très vite rejoints par d'autres habitant*e*s du plateau des Bornes.

Nous avons nommé le bureau, déposé les statuts et sommes actuellement en réflexion sur le mode de fonctionnement, sur la distribution des paniers, l'implication des amapien(ne)s au sein de l'association, etc.

En parallèle, on recherche des producteurs locaux dans le but de diversifier

l'offre : des légumes, des fruits, du fromage, du pain, de la viande, etc.

Le principe est de proposer un panier par semaine. Chaque amapien*ne* signera un contrat en s'engageant sur une année avec un ou plusieurs producteurs selon ses intérêts. Le producteur s'engage à livrer (chaque semaine pour les légumes, fruits, fromages et pains ou chaque x semaine pour des produits tels que du vin, de la viande, du café, etc). En ce qui concerne les légumes par exemple, il y aura 2 tailles de paniers, le prix sera fixé entre 10 et 15€ et les paniers seront confectionnés avec des légumes de saison de mi-avril à mi-décembre pour cette première année d'essai. Nous voulons mettre en place ce système de paniers pour le mois d'avril 2021.

Pour adhérer à l'association, une cotisation annuelle de 10€ /par foyer sera demandée. Cette cotisation couvrira



les frais d'assurance, les frais bancaires et permettra à l'AMAP de pouvoir organiser des événements conviviaux et festifs. Elle donnera également une voix de vote au sein de l'association.

Si vous souhaitez plus de renseignements ou faire partie de cette AMAP vous pouvez la contacter par l'intermédiaire de cette boîte mail : amap100bornes@gmail.com.

Les membres de l'AMAP 100 bornes

LE TOUR DE FRANCE PASSE A VOVRAY

Le samedi 3 juillet 2021, ce sera la 8ème étape du Tour de France, entre Oyonax et Le Grand Bornand en passant par chez Quétand, commune de Vovray en Bornes, par la côte de Mentonnex, 151 km d'une épreuve de montagne, réservée aux grimpeurs

MERCI POUR VOTRE GENEROSITE !!!



Etat Civil

NAISSANCES



VERBEKE Cléopée
Dominique, Cécile née le
03/01/2020 à Bron (route de
Sallanjoux)

LISSONNET Nathan, Jean
né le 15/02/2020 à Annecy
(route de Body)

GODARD LERIGET
Agathe Leia née le 20/02/2020
à Epagny (imp des Vergers)

ALMEIDA AMARAL Mi-
lann née le 21/04/2020 à Epa-
gny (chemin de Vardon)

WÉSEL CROO-
NENBORGH Gaston,
Makalu né le 02/05/2020 à An-
necy (chemin des Noyers)

ROUGIER Hayden, Alex
né le 03/09/2020 à Annecy
(route de Sallanjoux)

BRAND Liam, Thibault né
le 22/11/2020 à Epagny Metz
-Tessy (chemin de Vardon)

MARIAGES



BOLO Cédric et **DU-**
BOUIL Romy, Elodie,
Laetitia le 20 juin 2020

DEBROUX Pascal; **Alain**
et **MINGORANCE Eva**,
Marie le 29 août 2020

DELAFOY Gaylord, **An-**
dré, **Marceau**, **Michel** et
BEAUGER Péroline, **Joë**,
Jil le 12 septembre 2020

DECES



Ils nous ont quit-
tés :

FERRARI Marcelle (née
GLAUDA) le 7 janvier
2020

LEPINIEC Marie Thé-
rèse (née CABROL) le 2
avril 2020

LAVERRIERE Camille le
9 juin 2020

BOLO Annette Simone
Raymonde (née CHARI-
TAS) le 1er septembre
2020



Divers

RECENSMENT POPULATION 2021

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022. Les associations d'élus consultées ont unanimement soutenu ce report.

ELECTIONS 2021

Dans la perspective des élections régionales et départementales de 2021, malgré les incertitudes calendaires qui subsistent à ce jour (report des scrutins de mars à juin actuellement à l'étude). Quelles que soient les dates retenues, la tenue d'un double scrutin régionales/départementales a été confirmée.



Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSMENT

à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire
et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement.

- Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
 - s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

MAIRIE

330 route du Chef-Lieu
74350 VOVRAY-EN-BORNES
Tel : 04 50 44 24 88
mairie@vovray-en-bornes.fr
www.vovray-en-bornes.fr
Rejoignez-nous sur notre page
facebook

La mairie est ouverte :
Mardi de 14h à 18h
Jeudi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h



Bonne année 2021!